



Traité Moèd Katan

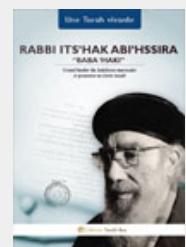
Michna 3 - Chapitre 2

מכניס אדם את פירותיו מפני הגנבים, ושולח פשתנו מן המשרה בשביל שלא תאבד--ובלבד שלא יכוון את מלאכתו במועד. וכולן שכיוונו את מלאכתן במועד, יאבדו.

Il est permis de rentrer les fruits [des champs, pendant 'Hol HaMo'ed] par crainte des voleurs, ainsi que de retirer le lin de la saumure pour qu'il ne se perde pas, mais ce n'est vrai qu'à condition de ne pas réservoir d'avance ce travail pour la demi-fête. Pour tous ces travaux, si on les a ajournés jusqu'à la fête, on les laissera se perdre.

Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions